

Les collections d'images animées de la BnF

De l'analogique au numérique,
ou comment traiter le passé,
le présent et l'avenir

Les collections d'images animées de la Bibliothèque nationale de France sont relativement anciennes: elles remontent à 1975, date de l'instauration du dépôt légal des vidéogrammes. Elles sont importantes: 150 000 documents sont recensés à ce jour. Elles sont de nature diverse, tant par leurs contenus que par leurs supports. L'inscription de l'audiovisuel dans le projet de création de la Bibliothèque nationale de France sur le site François Mitterrand a permis de donner à ces collections des moyens de traitement adaptés et de développer leurs usages. Traitement et usages qui, depuis dix ans, sont profondément marqués par le passage de l'analogique au numérique.

Isabelle Giannattasio

Bibliothèque nationale de France
isabelle.giannattasio@bnf.fr

C'est au regard des différentes caractéristiques des collections et de cette évolution technique que l'on abordera les quatre missions exercées par une institution patrimoniale: collecter, cataloguer, conserver, communiquer, qui toutes concourent au maître mot de ce dossier: donner accès.

Collecter

La collection est principalement issue du dépôt légal institué en 1975, qui concerne tous les vidéogrammes¹ dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un public sur le territoire

1. Le dépôt légal des supports photochimiques (films), est attribué au Centre national de la cinématographie depuis la loi de 1992, qui a par ailleurs institué le dépôt légal de la radio et de la télévision, attribué à l'Institut national de l'audiovisuel.

français². De ce principe d'exhaustivité, et de cette définition large de « diffusion auprès d'un public », dont l'application demande un effort intense de prospection, est issue une collection polymorphe et composite. Elle comporte majoritairement des éditions commerciales, aussi bien du fait de *majors* que de réseaux spécialisés, locaux, communautaires. Elle comporte aussi un grand nombre de films d'entreprises, d'associations, militants, publicitaires, de communication institutionnelle, de formation.

Productions dispersées et mal conservées par ailleurs, qui font de la collection de la BnF une collection unique. Tous les genres, toutes les époques, les cinématographies

2. Code du patrimoine (partie législative) art. L131-1 à 133-3; décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993, modifié par le décret n° 2006-636 du 13 juin 2006.

Isabelle Giannattasio est directrice du département de l'Audiovisuel à la BnF, après avoir été chef du Service audiovisuel à la BPL. Elle est l'auteur, avec Michel Melot et Claude Collard, de l'ouvrage Les images en bibliothèques (Éd. du Cercle de la librairie, 1995).

de tous les pays sont représentés. Au total, 80 000 films de fiction et 70 000 documentaires, documents de formation, vidéos musicales, captations de spectacles...

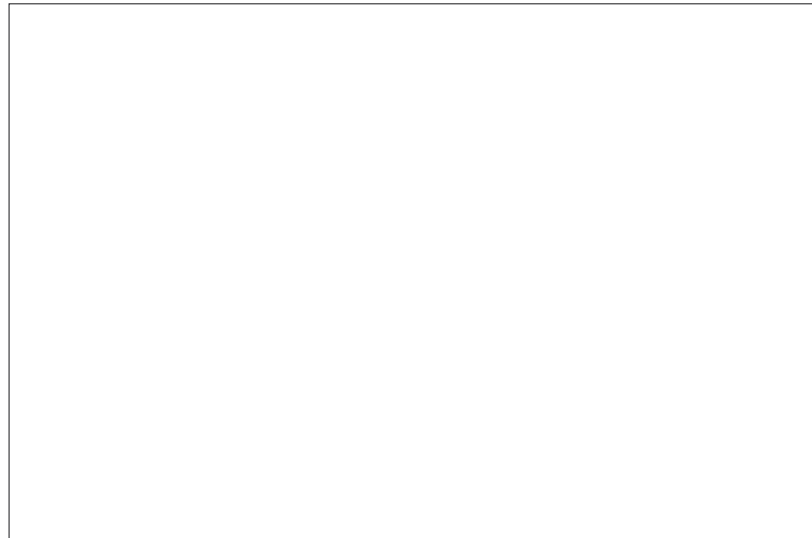
À cette diversité de contenus et de propos éditoriaux, se superpose une diversité de supports, qui tous figurent dans la collection. De 1978 à 1982, la guerre des formats fait rage : VCR, V 2000, Betamax et VHS, qui finira par l'emporter. Le laser disc a été un feu de paille. Actuellement, le DVD a la quasi-exclusivité. Dans la haute définition, Blu-Ray et HD DVD, en compétition, ont été déposés en 2006. Diversité de contenus, diversité des supports composent une collection particulière qui s'accroît de 8 000 titres par an.

À cette collection patrimoniale, dont l'usage est réservé par la loi à la recherche, s'ajoutent des acquisitions qui visent à compléter le dépôt légal : titres ayant échappé au dépôt dans les premiers temps de l'édition vidéo³, éditions étrangères, particulièrement dans le domaine du cinéma. Et pour la bibliothèque du haut-de-jardin, ouverte à tous les publics, une collection de plusieurs milliers de films a été constituée, composant une « cinémathèque du documentaire » et comportant également des DVD de référence, des adaptations littéraires, des entretiens, des vidéos musicales.

La numérisation bouleverse profondément la constitution des collections. Nous sommes dans des années cruciales qui voient se conjuguer trois phénomènes.

Tout d'abord une grande vigueur de la production, commerciale et non commerciale, dopée par le DVD⁴. Qualité de l'image, attrait des bonus,

3. Une acquisition exceptionnelle de 5 000 titres a pu ainsi être réalisée ces dernières années.



qui permettent en particulier l'édition de nombreux courts métrages, baisse des coûts, tout concourt à développer une édition où le cinéma trouve sa rentabilité dans le « hors-salle » et où les cinéphiles bénéficient enfin d'un support de qualité. Sans oublier les nombreuses éditions d'œuvres de télévision, françaises et étrangères, d'une véritable « téléphilie ».

Le support magnétique est en voie de disparition accélérée, et avec lui sont en danger tous les contenus qui ont été ainsi produits et diffusés. C'est l'occasion, en particulier pour des institutionnels, d'effectuer un dépôt légal « rétrospectif », qui assurera la pérennisation d'un catalogue. Ont été ainsi déposés en 2005 et 2006 les catalogues de la Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture, du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, du Service du film de recherche scientifique (SFRS), de la Direction du livre et de la lecture.

Mais encore plus que le présent et le passé, l'avenir est un véritable défi. La collecte au titre du dépôt légal des œuvres diffusées non plus sur support mais en ligne est désormais

4. On peut cependant observer un certain tassement de l'édition commerciale en 2006, après le boom des années 2004 et 2005, mais, à l'inverse, une diversification des déposants, petits labels et institutionnels.

prévue par la loi Dadvsi du 1^{er} août 2006. Elle n'est plus fondée sur l'exhaustivité, mais sur la représentativité. Elle demande la mise en œuvre de moyens puissants de collecte automatique et de stockage⁵, mais aussi une veille éditoriale d'un nouveau type pour paramétrer les robots, définir les périodicités de collecte, désigner les sites pour lesquels il faudra obtenir un dépôt (transmission de fichiers...), effectuer les vérifications sur la validité de la « profondeur » de la collecte⁶.

Cataloguer

Dans le domaine du traitement documentaire, le chantier majeur a d'abord été d'établir le catalogue, qui n'avait pu l'être dans les années 1975-1990, faute de moyens. La collection constituée était alors ignorée, et non consultée. Un chantier de rattrapage de catalogage a été effectué en 1992-1996.

Une des missions du dépôt légal est l'établissement de la Bibliographie nationale, qui a connu, pour l'audiovisuel, une édition électronique sur

5. Cf. les informations sur le site de la BnF : [www.bnf.fr/rubrique « professionnels »](http://www.bnf.fr/rubrique%20«%20professionnels%20»).

6. Cf. article d'Alain Carou, dans ce même dossier, p. 56-60.

céderom, et est maintenant disponible en ligne sur le site de la BnF⁷. Au format XML, bien référencée par les moteurs de recherche, elle permet le signalement à la fois d'éditions connues et d'éditions de diffusion restreinte, moins connues.

Les notices bibliographiques de l'ensemble de la collection sont présentes dans le catalogue BN Opale + de la BnF⁸, catalogue général qui permet des recherches sur l'ensemble des collections, ou sur les seules images animées. La description bibliographique est riche d'informations caractéristiques du média, telles les différentes catégories d'« auteurs » (réalisateur, mais aussi scénariste, compositeur, participant) et « d'interprètes » (acteurs, musiciens, danseurs). À cette description s'ajoutent des éléments analytiques – indexation par mots matière, et typologies spécifiques à l'audiovisuel : thème, genre, circuit de distribution, fonction et forme⁹. Informations signalétiques et analytiques permettent la constitution de nombreux index, qui sont autant de voies d'accès au document recherché, et qui, par la combinaison de différents critères et typologies, permettent de constituer des corpus de recherche pertinents. Mais ce grand réservoir de données, accumulées pendant des décennies par des catalogueurs, doit être retravaillé pour faciliter l'accès à toutes ses richesses : « XMLisé », transformé en entrepôts OAI, il pourra être parcouru par des moteurs de recherche, et répondre à une pratique de butinage qui devient dominante¹⁰.

7. <http://bibliographienationale.bnf.fr/DSAM/BibNatFraDSAM.html>

Les notices sont téléchargeables à l'unité ou par « paniers ».

8. <http://catalogue.bnf.fr>

Les notices sont téléchargeables à l'unité.

9. Quelques exemples de thèmes : agriculture, archéologie, architecture ; de genres : comédie musicale, science-fiction, art vidéo ; de circuits de distribution : télévision (circuit du document d'origine), archives, édition vidéographique ; de fonctions et formes : adaptation, animation, entretien.

Conserver, communiquer

Les deux autres missions patrimoniales, conserver et communiquer, ne sont pas moins dans l'attitude de Janus, faisant face au passé et à l'avenir. Et fusionnant entre elles problématiques et solutions. C'est d'ailleurs au département de l'Audiovisuel de la BnF un service « Consultation et Conservation », doté de personnels « classiques » de bibliothèques mais aussi d'ingénieurs et de techniciens, qui instruit, préconise, développe et met en œuvre les solutions. Solutions qui sont dorénavant très majoritairement informatiques, car tout l'analogique doit être numérisé pour être conservé et communiqué.

Pour autant, les supports sont conservés au mieux¹¹, et l'intégrité du signal est surveillée. Mais l'on connaît la fragilité des supports, et l'obsolescence de leur équipement de lecture, et il convient d'assurer à long terme l'accès aux contenus par leur reproduction.

Plan de sauvegarde

Un « Plan de sauvegarde » a été élaboré, pour numériser l'intégralité de la collection vidéo analogique¹². Une caractéristique de ce fonds issu du dépôt légal est qu'il est constitué essentiellement de formats « standards », formats d'édition grand public, ou de diffusion institutionnelle, et assez peu de formats professionnels. En outre, il contient tous les supports qui ont jalonné l'histoire de la diffusion de la vidéo, histoire technique et histoire industrielle, reflet des guerres commerciales qui ont pu être livrées entre les groupes pour imposer telle ou telle technologie et se réserver par là un marché, associant

10. Cf. l'expression de Lorcan Dempsey lors des Entretiens de la BnF 2006 « Numérique et bibliothèques, le deuxième choc » : « *Make the data working better* ».

11. Les conditions environnementales sont : température 18° C, ± 1 et humidité relative 45 %, ± 5.

12. « Numériser la vidéo pour la sauvegarder », Dominique Théron, Alain Carou, *Lettre d'Images en bibliothèques*, n° 53, mai 2005.

technologie de lecture et catalogue de documents.

Ce contexte commercial explique que constructeurs et éditeurs ne visent pas la pérennité des documents, mais au contraire le renouvellement de « l'équipement des ménages ». À la fragilité des bandes magnétiques, qui se détériorent même si l'on ne s'en sert pas, s'ajoute donc l'obsolescence des équipements de lecture. Équipements qui ne peuvent être conservés en état de marche, du fait de l'oxydation des composants électriques et électroniques.

Autres collections de cinéma de la BnF

Il y a aussi du cinéma dans des collections qui ne sont pas « d'images animées ».

La collection des *phonogrammes* comporte de très nombreuses musiques de films. La collection des *multimédias* contient dans ses « multi-supports » de nombreuses éditions – pédagogiques notamment – associant film et imprimé. Les *documents électroniques*, dont le dépôt légal remonte à 1992, illustrent dans de nombreux jeux vidéo les apports réciproques des industries du jeu et du cinéma, tant sur le plan de la création que du business.

Et il y a aussi des films, glissés sous forme de DVD, dans les *collections d'imprimés*, illustration du propos du livre, ou simple bonus commercial d'un périodique, qui s'apparente à de la vente couplée.

Du cinéma et de l'audiovisuel, il y en a aussi bien sûr dans les collections du *département des Arts du spectacle*, issues de la prestigieuse collection Auguste Rondel et sans cesse accrues, riches d'affiches, de maquettes, de programmes, de photographies, de scénarios, et aussi de supports audiovisuels, qu'il convient de traiter pour y donner accès. Comme il convient de traiter les éléments audiovisuels présents dans des fonds spécialisés, comme ceux du *département des Manuscrits*.

Les thèmes du cinéma et de l'audiovisuel sont aussi présents dans les nombreuses *collections imprimées* de monographies et de périodiques, issues du dépôt légal et des acquisitions complémentaires réalisées pour les titres étrangers et pour les usuels en libre accès.

Le Plan de sauvegarde prend en compte le type et le nombre des supports. Pour les supports spécifiques et peu nombreux, ceux que nous appelons « exotiques » comme les formats EIAJ ou VCR, ou anciens comme le V2000 et le Betamax, la BnF fait appel à des prestataires spécialisés. U-Matic et Betacam sont numérisées soit en externe soit en interne. Un marché de numérisation de masse permet de traiter les 100 000 VHS. Le principe est une copie « droite » mais cependant utilisant un TBC (correcteur de base temps) permettant d'optimiser la copie.

Les techniciens et les studios de la BnF prennent en charge les cas « rejetés » par la filière de masse, sans effectuer une véritable restauration du signal, mais en assurant un traitement adapté (débruitage, réduction de *drop-out*). Le format choisi est le MPEG-2 MP@L, 6 à 12 Mbits/sec, suivant la qualité des supports à transférer. Les fichiers numériques sont fournis sur des bandes informatiques LTO en deux exemplaires, l'un est intégré dans le serveur du Système audiovisuel (cf. infra), l'autre, de sécurité, est conservé sur le site de Bussy-Saint-Georges. Ces fichiers seront préservés à l'avenir par migrations successives.

Le Système audiovisuel

Le Système audiovisuel, système connexe du système d'information de la BnF, assure la mise en consultation de l'ensemble des collections sonores, audiovisuelles et multimédias. Il a été mis en place en 1996 et 1997 pour la bibliothèque d'étude du haut-de-jardin. Pour cette collection « restreinte » de 3 000 vidéos, il est entièrement robotisé : un serveur de 300 heures numérisées, et un robot de 3 000 VHS, depuis 2006 remplacé par un robot de DVD, assurent la communication. Le système gère également une collection de 500 heures de son numérisé, et de 10 000 CD audio. L'ensemble est consultable sur 50 postes de consultation dans

la salle B de l'audiovisuel, et 8 postes répartis dans les salles des départements thématiques.

À l'inverse, la communication de la collection patrimoniale, comportant beaucoup plus de documents et de types de supports, ne peut être robotisée. Elle doit prendre en compte, de manière transparente, la demande de l'utilisateur chercheur qui réserve ses documents¹³, et assurer la réservation et la mise en œuvre des ressources de lecture correspondant aux documents demandés.

Une chaîne complexe de communication s'établit ainsi, mettant en adéquation pour le jour et la durée de la session choisie, à partir du « code support » présent dans la notice bibliographique du document demandé, la nature de la place réservée (de type « audiovisuel »), la ressource de lecture adaptée, le déstockage et la mise en diffusion du document.

Une « régie audiovisuelle », placée à l'arrière de la salle, comporte tous les matériels de lecture nécessaires : magnétoscopes ¾, Beta, VHS, lecteurs de vidéodisques. Les documents sont déstockés par des magasiniers selon des bulletins de prélèvement « clas-

siques », la mise en consultation est soit manuelle, soit robotisée quand les supports le permettent : VHS et DVD, qui peuvent être « manipulés » par des bras mécaniques sont chargés dans un automate, qui exécutera ensuite les commandes de l'utilisateur. Cette régie complexe établie en 1998 s'est à la fois élargie aux supports apparus par la suite (DVD, HD DVD, Blu-Ray) et simplifiée du fait du Plan de sauvegarde, tous les supports analogiques étant progressivement versés dans une archive numérique.

La réalisation progressive du Plan de sauvegarde permettra la consultation numérique, et donc complètement automatique, de toute la collection vidéo, hors DVD, à échéance 2008. Le système mis en place en 1998 s'est donc adapté, dans ses composantes matérielles et logicielles (équipements de lecture, réseau, postes de consultation) et peut également communiquer à distance les documents numérisés sur le site de Richelieu¹⁴. Dans la salle de recher-

13. Sur place ou à distance, via le site www.bnf.fr

14. « Toute l'édition vidéo sur un seul poste : évolutions du système audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France », Walid Aziz, Jean-Pierre Robino, *Culture et recherche*, n° 105, avril 2005, consultable en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr/cr105.pdf>

che sur le site François-Mitterrand, 48 postes audiovisuels avec casque sont disponibles et 7 postes en cabines insonorisées permettent la consultation sans casque.

Communiquer: les usages

L'ensemble de ces actions, collecte, catalogage, conservation, communication, profondément renouvelées ces dix dernières années par la numérisation, concourt à un spectaculaire accroissement des usages de la collection de recherche¹⁵. La collection patrimoniale s'est elle-même accrue, de 8 000 titres par an en moyenne, mais surtout sa consultation a été démultipliée, passant de 6 000 vidéos communiquées en 1999 à 18 400¹⁶ en 2006.

À cette augmentation quantitative correspond une certaine diversité des usagers. Au « noyau dur » des historiens du cinéma s'ajoutent les chercheurs dans d'autres disciplines pour lesquels l'image animée est une source complémentaire¹⁷, et les professionnels du cinéma et des médias. Cependant les ressources de la collection restent encore relativement mal connues, ignorées de certains, sous-exploitées par d'autres, sachant que les catalogues, outils indispensables pour décrire les documents, sont plus des dispositifs de recherche que d'offre.

De nombreuses actions d'information, de mise en valeur de la collection,

15. Sur les usages: Marie Santini, *La valorisation des collections et la diversification des publics dans une bibliothèque nationale à partir du cas du haut-de-jardin du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France*. Mémoire d'étude Enssib sous la direction de Romuald Ripon, janvier 2005. Et Julien Braut, *Les usagers des collections de vidéogrammes: centres d'intérêt et pratiques. À partir du cas du rez-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France*. Mémoire d'étude Enssib sous la direction de Jean-Yves de Lépinay, 2007.

16. 21 000 si l'on compte en supports.

17. Démarche intermédiats servie par le catalogue général Bn Opale +

Autres collections patrimoniales de cinéma et d'audiovisuel

La responsabilité du dépôt légal des images animées est partagée en France entre le Centre national de la cinématographie pour les films sur support photochimique, la Bibliothèque nationale de France pour les autres vidéogrammes, l'Institut national de l'audiovisuel pour les émissions de télévision. Les collections de chaque institution vont au-delà du seul dépôt légal, comportant de très importantes collections d'archives.

Depuis 1998, les collections collectées et conservées par l'Ina, depuis 2006 celles collectées et conservées par les Archives françaises du film, sont consultées en salle de recherche de la BnF, sous la responsabilité de chaque institution, à partir de son propre catalogue. Ce rapprochement des accès aux trois collections, leur localisation dans une bibliothèque riche d'un ensemble plus vaste d'autres types de documents, ne peuvent que faciliter le travail des chercheurs et favoriser les approches intermédiats.

sont menées, qui doivent être adaptées aux publics ciblés. À cet égard, le rapport collection/usages se pose de façon différente en haut et en rez-de-jardin. En haut-de-jardin, ouvert à tout public âgé de 16 ans et plus, la collection « restreinte », de 3 000 films, ne peut satisfaire une recherche ouverte. Il faut établir des dispositifs d'offre, pour présenter la collection. Cela va du très basique et efficace libre accès dans des bacs aux jaquettes de DVD, au « portail » sur la page d'accueil du poste audiovisuel proposant, par arborescences et menus déroulants, des thématiques, des nouveautés, des actualités. Dans le domaine de l'actualité également, des manifestations telles que le Mois du film documentaire permettent de mettre en valeur les films importants de l'année.

Pour la collection patrimoniale, le chercheur, le professionnel, trou-

veront facilement dans le catalogue un film, un réalisateur qu'ils savent vouloir chercher. Mais il leur faudra, pour trouver le ou les titres répondant à une recherche thématique, à une période, pour se constituer un corpus pertinent, pénétrer les arcanes des typologies audiovisuelles et de l'indexation. Les notices bibliographiques sont des gisements de métadonnées dans lesquelles il faut savoir puiser.

La « médiation », autrement dit le service public, est souvent nécessaire pour aider l'utilisateur. À destination des chercheurs de toutes les disciplines, des guides des sources thématiques sont réalisés sur l'ensemble des ressources de la BnF¹⁸. Des brochures spécifiques dessinent une « cartographie » des collections audiovisuelles. Une lettre électronique informe les chercheurs des enrichissements, des manifestations, des services. Des services à distance sont proposés¹⁹. Visites et présentations des fonds, colloques et journées d'étude, sujets de recherche, chercheurs associés, composent tout un arsenal pour faire connaître les collections.

Ainsi se multiplient les accès à une collection unique, où se trouvent conservées à la fois les œuvres de référence et celles qui ne sont nulle part ailleurs, mise à disposition des chercheurs et des professionnels dont elle constitue « le dernier recours ».

Janvier 2007

18. *Des sources pour l'histoire des femmes*, sous la dir. d'Annick Tillier. Éd. BnF 2004. *Des sources pour l'immigration en France*, sous la dir. de Claude Collard. Éd. BnF 2006. À paraître: *Guide des sources sur la médecine, Guide des sources sur la danse*.

19. Sur place et à distance: Sindbad, le service de réponses à distance de la BnF, ou par téléphone au département de l'Audiovisuel:

33 (0) 1 53 79 53 11

et courriel: audiovisuel@bnf.fr